



BRÈVES DE L'HIVER

À compter du **1^{er} janvier 2016** nouveaux horaires d'accueil à la mairie

MARDI 9 h 00 – 12 h 00
JEUDI 14 h 30 – 17 h 30



Le 9 décembre dernier marquait le 110^{ème} anniversaire de la loi de séparation de l'église et de l'état (1905) qui a participé à la mise en place de la **laïcité**, principe qui garantit de bien vivre ensemble dans le respect de chacun.

À cette occasion les élèves de la classe de Mme Désessard ont lu le poème de Paul Eluard « **Liberté** » symbole fort souligné ce jour-là. Enfin les enfants ont tous participé à la plantation d'un cerisier en versant une pelletée de terre autour des racines.



Les travaux de réhabilitation de la toiture de l'église démarrés début novembre, toujours en cours, se termineront courant janvier 2016.



Vous êtes cordialement invités aux Vœux du maire qui se dérouleront le **dimanche 24 Janvier 2016** à 11 h à la salle des fêtes d'Anglars-Nozac.

